



FICHE DE RECONNAISSANCE

40^{ème} RALLYE REGIONAL DE FAVERGES PEA

19^{ème} RALLYE REGIONAL MONT BLANC HISTORIQUE PEA

Nom de l'Equipage

Pilote:

Copilote:

Avant d'effectuer leurs reconnaissances, les équipage devront faire connaître à l'organisateur, à l'aide de la présente fiche, la voiture dont ils se serviront pour ces reconnaissances. Des autocollants leur seront délivrés et devront être apposés pendant toutes les reconnaissances, sur le pare brise et lunette arrière.

PILOTE	COPILOTE
Nom prénom :	Nom prénom :
N° de Portable	N° de Portable
N° de licence	N° de licence

Véhicule utilisé

Marque et modèle	Immatriculation	Couleur
Si agence de location, indiquer ses coordonnées:		

Session de reconnaissance

Session 1 : Dimanche 29 mars 2026

Session 2 : Vendredi 3 avril 2026

Panachage des SESSIONS AUTORISEES

Le dimanche 2 passages le vendredi 1 passage, ou
Le dimanche 1 passage le vendredi 2 passages

Nous, soussignés, certifions avoir pris connaissance des conditions des reconnaissances et nous engageons à les respecter scrupuleusement

Fait à :

Le

Signature Concurrent

Signature Pilote

Signature Copilote

Réservé à l'Organisation

N°

FICHE A JOINDRE A VOTRE BULLETIN D'ENGAGEMENT

Où à retourner: Ecurie Automobile de la Motte
169 Rue Asghil Favre
74210 FAVERGES-SEYTHENEX



FV EVENTS
Fabien VERICEL
135, Impasse de l'Eveil
69610 SOUZY
Téléphone 06.82.03.81.62

N°
CONCURRENT

N°
TRACKEUR

FORMULAIRE DE CAUTION

PILOTE

Nom.....
Prénom.....
Portable.....

COPILOTE

Nom.....
Prénom.....
Portable.....

REGLEMENT

Chèque Espèces CB Autre.....

**Restitution obligatoire de l'ensemble du matériel en parfait état
en fin de rallye ou au PC Course en cas d'abandon**

En cas de détérioration du matériel (Sauf si sortie de route), la caution sera retenue

MONTANT DE LA CAUTION : Boitier trackeur = 200 euros TTC

L'installation et la fixation du boitier trackeur dans les voitures sont sous la responsabilité du concurrent, se référer aux informations données lors de la distribution du matériel ou sur le site de l'organisateur. En cas de chute du boitier dans l'habitacle survenue à la suite de sa mauvaise fixation, FV-EVENTS ne pourra en aucun cas être tenu responsable en cas d'accident.

Conditions de non-restitution de l'intégralité de la caution :

Boitier trackeur détérioré ou manquant
Boitier trackeur non renvoyé le lendemain de l'épreuve avec un
délai de 5 jours

Adresse de Retour

FV- EVENTS

135 Impasse de l'Eveil
69610 SOUZY
M. Fabien VERICEL
06 82 03 81 62

Les concurrents marquent expressément et de manières irrévocables leurs accord sur le fait que le trackeur ne soit pas remis en parfait état dans le délai imparti, le montant de la caution sera encaissé sans avertissement par FV-EVENTS

AUTORISATION

Je soussigné.....
autorise que mon chèque, espèces ou autres soient retenus pour
garantir un montant de caution de 200 euros pour le trackeur qui
reste la propriété de FV-EVENTS.

Date...../...../2026
Lu et Approuvé
Signature: